



## **Les méthodes de sélection pour les nominations**

**Gala d'Excellence 2025**



## Table des matières

<i>Les catégories présentées à la soirée d'Excellence et leurs sélections .....</i>	<b>3</b>
<i>Sélection des athlètes de l'année par Excellence .....</i>	<b>4</b>
a. <i>Les athlètes U16, U18, Vétéran-Ne-waza, U21 et senior de l'année .....</i>	<b>4</b>
b. <i>L'athlète Sport-Études de l'année .....</i>	<b>4</b>
c. <i>Sélection des équipes de katas par excellence .....</i>	<b>4</b>
<i>Sélection des entraîneurs U16-U18 par excellence.....</i>	<b>4</b>
<i>Sélection de l'arbitre provincial et national par excellence et de l'arbitre par excellence .....</i>	<b>5</b>
a. <i>L'arbitre provincial de l'année .....</i>	<b>5</b>
b. <i>L'arbitre national de l'année.....</i>	<b>5</b>
c. <i>L'arbitre par excellence .....</i>	<b>5</b>
<i>Sélection des administrateurs – bénévoles par excellence .....</i>	<b>5</b>
<i>Sélection du Dojo par excellence .....</i>	<b>5</b>
<i>Sélection du Dojo ayant le plus grand nombre de membres.....</i>	<b>5</b>
<i>Tournoi Développement de l'année par excellence .....</i>	<b>6</b>
<i>Coup de cœur par excellence .....</i>	<b>6</b>
<i>Bourse Moi, Je déménage! .....</i>	<b>6</b>
<i>Ambassadrice du judo .....</i>	<b>6</b>
<i>Annexes .....</i>	<b>7</b>



## Les catégories présentées à la soirée d'Excellence et leurs sélections

Les catégories		Les méthodes de sélection
1.A	Athlète féminin Juvénile par Excellence  (U16) Athlète masculin Juvénile par Excellence (U16)  Athlète féminin Cadet par Excellence (U18) Athlète masculin Cadet par Excellence (U18)  Athlète féminin Junior par Excellence (U21) Athlète masculin Junior par Excellence (U21)  Athlète féminin Senior par Excellence (21 ans et +) Athlète masculin Senior par Excellence (21 ans et +)  <b>Athlète Vétéran et/ou Ne-waza par Excellence</b>	Trois finalistes dans chaque catégorie sont sélectionné(e)s par les entraîneur(e)s provinciaux selon les classements provinciaux, nationaux et internationaux. Les candidatures sont alors soumises au Comité d'Excellence de Judo Québec.  Les gagnants seront choisis par le Comité d'Excellence de Judo Québec.
1.B	Athlète Sport-Études de l'année	Le gagnant sera choisi par le comité de sélection. Dossier en ligne.
1.C	Équipe de Kata par Excellence	Trois finalistes dans chaque catégorie sont sélectionné(e)s par la commission des grades et katas selon leurs participations et résultats en compétition.  Les gagnants seront choisis par la commission des grades et de katas de Judo Québec.
2	Entraîneur U16-U18 par Excellence	Le gagnant sera choisi par le comité de sélection. Dossier en ligne.
3	Arbitre Provincial de l'année Arbitre National de l'année Arbitre par Excellence	Candidatures soumises par le comité provincial d'arbitrage.
4	Administrateur – Bénévole par Excellence	Candidatures en ligne. Le gagnant est choisi par le comité de sélection.
5	Dojo par Excellence	Le gagnant sera choisi par le comité de sélection. Dossier en ligne.
7	Dojo ayant le plus grand nombre de membres	Le gagnant sera choisi par le comité de sélection d'après les affiliations officielles.
8	Tournoi Développement de l'année par excellence	Le gagnant sera choisi par le comité de sélection et un vote du public (50%-50%).
9	Coup de cœur par Excellence	Présentation d'une (ou plusieurs) mention(s) spéciale(s) qui n'est pas nécessairement présentée à chaque année. Dossier en ligne.
10	Bourse "Moi, je déménage !"	Le ou les gagnants seront choisis par le comité de sélection. Dossiers en ligne



**Le comité d'excellence :** David Beaudin, Roger Tremblay, Violette Louet, François Gauthier-Drapeau, Sergio Pessoa Senior, Fati Merah, Jessika Therrien.

**Le comité provincial d'arbitrage :** Lyne Guertin, Michel Pétrin, Éric Faucher, Normand Gendron, Eugene Syriani, Samuel Daviau, François Noël (agent de liaison).

**Le comité de sélection :** Jean-François Marceau et au moins deux autres personnes.

**Les noms des finalistes seront divulgués et confirmés auprès des clubs/zones concernés.**

Pour une meilleure compréhension des méthodes de sélection, la forme masculine sera employée, cependant, les mêmes procédures sont utilisées pour les catégories féminines.

Les conditions préalables pour présenter une candidature et être éligible à tout prix d'excellence sont définies comme suit :

- Être membre en règle de Judo-Québec
- Avoir vécu dans la province du Québec au moins douze (12) mois durant les dix (10) dernières années précédant la date du gala d'excellence.

## **Sélection des athlètes de l'année par Excellence**

### **a. Les athlètes U16, U18, Vétéran-Ne-waza, U21 et senior de l'année**

Trois finalistes dans chaque catégorie sont sélectionnés par l'entraîneur provincial selon les classements provinciaux, nationaux et internationaux. Les candidatures sont alors soumises au Comité d'excellence de Judo Québec. Les gagnants seront choisis par le Comité d'excellence de Judo Québec.

### **b. L'athlète Sport-Études de l'année**

Le prix de l'athlète Sport-Études de l'année souligne les judokas qui performent tant sur les tatamis que les bancs d'école. Le gagnant sera choisi par le comité de sélection. Les candidats devront soumettre leur candidature avec une copie de leur relevé de notes le plus récent. La pondération académique-performance sera 50-50.

**Date limite : 27 avril 2025**

### **c. Sélection des équipes de katas par excellence**

Trois équipes finalistes sont sélectionnées par la commission des grades et katas selon leurs participations et résultats en compétition. Les gagnants seront choisis par le comité des grades et katas.

## **Sélection des entraîneurs U16-U18 par excellence**

Trois personnes finalistes ou **équipes-entraîneurs** finalistes sont sélectionnées par un total des points de classement provincial cumulatifs des athlètes U16-U18 du club, le club ayant cumulé le plus de points sera désigné vainqueur.

*On appelle équipe-entraîneurs un regroupement d'instructeurs qui joint leurs tâches pour un même club. La catégorie Entraineur par excellence est une catégorie qui regroupe hommes et femmes lors des nominations.*



## **Sélection de l'arbitre provincial et national par excellence et de l'arbitre par excellence**

### **a. L'arbitre provincial de l'année**

Les candidatures sont soumises par le comité provincial d'arbitrage de Judo Québec et le gagnant de la catégorie est choisi par ce même comité. Les procédures de sélection sont déterminées par le comité provincial d'arbitrage de Judo Québec.

### **b. L'arbitre national de l'année**

Les candidatures sont soumises par le comité provincial d'arbitrage de Judo Québec et le gagnant de la catégorie est choisi par ce même comité. Les procédures de sélection sont déterminées par le comité provincial d'arbitrage de Judo Québec

### **c. L'arbitre par excellence**

Les candidatures sont soumises par le comité provincial d'arbitrage de Judo Québec et le gagnant de la catégorie est choisi par ce même comité. Les procédures de sélection sont déterminées par le comité provincial d'arbitrage de Judo Québec.

## **Sélection des administrateurs – bénévoles par excellence**

Les candidatures peuvent être soumises par des individus, des clubs et les zones de Judo-Québec.

**NOUVEAU : Pour chacune des 13 zones de Judo-Québec et parmi toutes les candidatures reçues, le comité de sélection nommera 1 candidat pour chaque zone et ceux-ci seront invités gratuitement au Gala par Judo-Québec.** Le grand gagnant de la catégorie est choisi par le comité de sélection. Le formulaire est disponible en ligne. **Date limite : 27 avril 2025.**

## **Sélection du Dojo par excellence**

Le dojo par excellence est une catégorie où le comité de sélection doit être au courant des activités, des réussites, des formations et des promotions vécues par les clubs. 65% de la décision est basé sur des informations objectives, laissant place à 35% de matériel subjectif à analyser.

Le comité de sélection doit recevoir et revoir les renseignements relatifs aux dojos, au plus tard le **27 avril 2025**. Pour voir la répartition des critères, voir la grille de pointage en annexe.

## **Sélection du Dojo ayant le plus grand nombre de membres**

Le dojo ayant le plus de membres est une catégorie où le comité de sélection prend en compte le nombre de membres officiellement inscrits à Judo-Québec au 31 mars de l'année. La pondération des membres se calcule comme suit : 1pt par membre régulier (toutes classes d'âge) et 0,25pt par membre autre que régulier (scolaire, parascolaire, programmes spéciaux, etc.). Le dojo totalisant le plus de point sera nommé « Dojo ayant le plus de membres » de l'année.



## Tournoi Développement de l'année par excellence

Le Tournoi développement de l'année par excellence est une catégorie qui déterminera lequel des quatre tournois développement du Circuit Matsuru 2024-2025 sera d'une part désigné par le public via un vote en ligne (qui comptera pour 50% de la note) et d'autre part choisi par le comité de sélection après l'analyse du dossier déposé en ligne (qui comptera aussi pour 50% de la note). Le comité de sélection désignera le vainqueur. [Voir le tableau en annexe.](#)

## Coup de cœur par excellence

Coup de cœur par excellence est une catégorie qui regroupe une ou plusieurs mentions spéciales présentées au Gala d'Excellence. Une mention spéciale n'est pas nécessairement présentée annuellement. Le but de cette catégorie est de souligner les efforts déployés par un individu ou un groupe d'individus pour leur participation active ou pour leur travail acharné durant la période prescrite. Exemples de mentions spéciales pouvant se retrouver dans cette catégorie : le vétéran par excellence, la Zone par excellence, etc. Les candidatures sont soumises par les clubs membres de Judo Québec et le gagnant de la catégorie est choisi par le comité de sélection. Le formulaire est disponible en ligne. [Date limite : 27 avril 2025](#)

## Bourse Moi, Je déménage!

Une bourse est attribuée à une fille ou un garçon (secondaire ou 1<sup>re</sup> année de CEGEP) qui aura, au cours de la saison, déménagé pour s'entraîner dans un Sport-Études ou au Centre d'entraînement national. Cette bourse a pour but d'aider un(e) jeune judoka qui quitte le domicile familial en bas âge. La bourse est d'une valeur de 1 000 \$. Ce programme est financé par les fonds cumulés lors d'un encan silencieux tenu durant le Gala d'Excellence de Judo Québec de la saison sportive précédente.

[Date limite : 27 avril 2025](#)

## Ambassadrice du judo

L'ambassadrice du judo sera désignée pour une année et choisie par Judo-Québec en collaboration avec le Comité féminin. La sélection sera définie selon les accomplissements durant la saison en cours, d'une personne influente dans le milieu du judo. Cette distinction ne concerne que les personnes de sexe féminin. Le prix d'ambassadrice peut ne pas être remis selon les années. Le but de cette catégorie est de souligner l'engagement, l'influence et l'impact qu'a la candidate auprès de son dojo, des membres, de la communauté du judo en général. Son parcours, son expérience, ses résultats sportifs et ses accomplissements auprès de la communauté rentreront en ligne de compte pour l'évaluation du dossier.

Q U É B E C  
7665, Bvd Lacordaire  
Montréal, Qc, H1S 2A7  
Tél. 514.252.3040  
[info@judo-quebec.qc.ca](mailto:info@judo-quebec.qc.ca)  
[www.judo-quebec.qc.ca](http://www.judo-quebec.qc.ca)



## Annexes

<b>Dojo par excellence (Grille d'évaluation)</b>	<b>Pondération</b>
<b>Critères objectifs</b>	<b>65%</b>
Nombre de membres réguliers (1 pt/20 membres, max 10 pts)	10%
Augmentation du nombre de membres rég. p/r année passée (0.5pt par 1% d'augmentation, max 5 pt)	5%
Nombre de membres scolaires/parascolaires/apprentissage des chutes/auto-défense (1 pt/20 membres, max 3 pts)	3%
Nombre de ceintures noires formées durant la saison (2 pts/shodan, 1 pt pour autre grade, max 10pts)	10%
Nombre de ceintures noires affiliées (0.25 pt/personne, max 5 pts)	5%
Nombre de PNCE formés durant la saison (2 pts par personne peu importe le niveau, max 6 pts)	6%
Nombre d'arbitres actifs (2 pts/arbitre relève ou plus, max 6pts)	6%
Nombre de participants aux évènements de Judo-Québec CHAMP. PROV, CAMP D'HIVER (0.2 pts/part., max 10pts)	10%
Nombre d'athlètes sélectionnés aux championnats canadiens ouverts en 2024 (1pt/athlète, max 10 pts)	10%
<b>Critères subjectifs</b>	<b>35%</b>
Nombre d'heures de cours offert au club	
Nombre de compétiteurs (U12 à Vétéran et kata) et résultats	
Activités réalisées au cours de la période	
Réalisations: Quels projets avez-vous faits sur le plan local (activités, offres de service nouvelles, rencontres, articles de presse, publicité, agrandissement, etc.).	



Tournoi développement par excellence	Pondération
<b>Critères objectifs après analyse du dossier d'inscription par le comité de sélection</b>	<b>50 points</b>
Nombre de bénévoles et officiels techniques (0pt insuffisant, 5pts légèrement insuffisant, 10pts suffisant)	10
Aire distincte de réchauffement (0pt aucun, 5pts présent)	5
Gradins (0pt aucun, 2pts présents mais insatisfaisants, 4pts présent et satisfaisants)	4
Restauration sur place (0pt aucune, 2pts présent sans repas complet, 4pts présent avec repas complet)	4
Stationnement (0pt insuffisant, 2pts suffisant mais payant, 4pts suffisant et gratuit)	4
Grandeur du gymnase (0pt insuffisant pour le nombre d'inscriptions, 4pts suffisant pour le nombre d'inscription)	4
Respect de l'horaire de début des combats (0pt non respecté, 4pts respecté)	4
Grandeur de la médaille (0pt pour 3 pouces et moins, 2pts pour 4 pouces, 4pts pour 5 pouces)	4
Présence de dignitaires municipaux, provinciaux ou fédéraux (0pt aucun, 3pts présence de 2 dignitaires, 6pts présence de 3 dignitaires et plus)	6
Activité sociale pour entraîneurs, arbitres et bénévoles le samedi soir (0pt aucun, 5pts présence)	5
<b>Sondage en ligne</b>	<b>50 points</b>
Le public est appelé à voter en ligne pour choisir parmi les quatre tournois développement lequel mérite le titre de Tournoi développement par excellence de l'année. Chaque pourcentage de vote donne 0,5pts	